

RÈGLEMENT 4 CYLINDRES OPEN

- Aucun 4x4 ne sera accepté, uniquement des 2 roues motrices.
- Moteur : 4 cylindre Open (NOS, turbo, super charge interdit) sans exception. Et pas de moteur à l'arrière. Pas de mid engine.
- Châssis : aucune importance.
- Pneus : été ou 4 saisons acceptés sans flocon d'hiver. Pneus DOT seulement. Pneus d'hiver, de rallye, racing ou Mud-Terrain refusés.
- Freins : Les freins doivent être fonctionnels aux 4 roues.
- Suspension : suspension ajustable permise.
- Silencieux : Les headers et le système d'échappement doivent avoir leur sortie en arrière du siège conducteur ou passager. Si le système d'échappement passe dans l'habitacle, celui-ci doit être caché par un mur pare-feu, dans le but d'éviter les brûlures.
- Vêtements : Ignifuge exigé, casque, ceinture minimum 4 points fonctionnelle et bien fixée au châssis obligatoire.
- Voiture détériorée : une voiture trop accidentée ou endommagée peut être refusée.
- Barre de frottement : Les barres de frottement ou patins sont permis de chaque côté du véhicule. Ces barres devront être en acier carré, rectangulaire ou rond, d'une dimension maximum 1 po d'épais et de 2 po ½ de haut. Elles devront être installées accolées au panneau de carrosserie avec chaque bout coupé à 45 degrés et bouché, sans rebord tranchant ou accrochant et devront être peintes de façon à ne pas modifier l'apparence des numéros de côté.
- Filet : un filet de course automobile est obligatoire du côté conducteur.
- Vitres : les feux de position, les phares, les vitres de côté et arrière doivent être enlevés. Le pare-brise doit être remplacé par un grillage.
- Un feu de positionnement doit être installé à l'arrière du véhicule.
- Numéro et inscription : Le numéro du véhicule devra être compris entre 0 et 999. Le numéro doit être visible des deux côtés du véhicule, au niveau de la porte avant, par des chiffres d'une hauteur minimale de 18 po. Vous pouvez réserver vos numéros à l'avance. (Si deux coureurs ont le même numéro, les coureurs de l'année précédente auront la priorité.)



RÈGLEMENT 4 CYLINDRES OPEN (suite)

- Portes : Toutes les portes doivent être boulonnées ou soudées.
- Cage : Chaque véhicule doit être muni d'une cage protectrice en tuyau rond d'acier d'un diamètre d'au moins 1.5 po et d'une épaisseur de 0.95 (1/8 po). Il doit y avoir un minimum de 6 points d'appui. Un X ou 2 barres dans la porte du côté chauffeur sont aussi obligatoires. Il est recommandé d'installer de la mousse ignifuge aux barres situées près de la tête du conducteur.
- Mur anti-feu : Les murs anti-feu sont obligatoires et doivent isoler le conducteur du moteur, du réservoir à essence et du radiateur. Tout conduit traversant l'habitacle doit être en métal. De caisson fermé (nous recommandons des caissons pour batteries marines).
- Recouvrement : toute réparation au plancher ou tout espace laissé par l'enlèvement de pièce dans les murs à feu doit être recouvert d'acier ou d'aluminium selon les cas.
- Capot : Le capot du moteur et le couvercle du coffre arrière peuvent être dédoublés et facilement accessibles. Les barrures de capot (hood pins) sont obligatoires.
- Crochet de tire : une chaîne fixée au pare-chocs avant et arrière, facilement repérable, est obligatoire pour le remorquage du véhicule.
- Carrosserie : aucun bouchon de réservoir, attache de remorque ou autres composantes ne doivent dépasser de la carrosserie.
- Électricité : un interrupteur de sécurité doit être fixé à un endroit accessible par les équipes de secours. L'interrupteur de sécurité doit être clairement indiqué avec les lettres on/off. L'interrupteur (switch) doit être sur la mise à terre (ground).
- Essence : une soupape de fermeture pour le carburant fixée à un endroit facilement accessible au pilote et aux services de secours (clairement lettrée avec les mots fuel on/off est fortement recommandé).
- Extincteur : nous exigeons que chaque emplacement dans les puits (remorque ou trailer) soit muni d'un extincteur par véhicule de course de 2 lbs minimum de type ABC. Celui-ci fonctionnel et facilement accessible.
- Système de communication : Aucun système de communication n'est permis pendant une course.
- Traction control : Aucun système de traction ou de stabilité du véhicule n'est permis.

